CDG37
Centre de Gestion d'Indre-et-Loire

l'Actu

N°9 09/2023

"agir ensemble"

ÉDITO

DES EFFORTS PARTAGÉS POUR LA VITALITÉ ET L'ATTRACTIVITÉ DE NOS SERVICES PUBLICS

Le premier semestre de l'année 2023 a été ponctué par la forte contestation sociale et parlementaire de la réforme des retraites engagée par l'exécutif. Le véhicule législatif choisi, une loi de financement rectificative de la sécurité sociale, acte notamment le report de l'âge légal de départ à 64 ans d'ici 2030 ainsi que l'accélération du calendrier de relèvement de la durée d'assurance requise pour l'obtention d'une retraite à taux plein. Promulguée mi-avril, la loi est entrée en vigueur le 1er septembre.

Pour leur part et compte tenu de la situation financière de la CNRACL, les employeurs territoriaux connaîtront dès 2024 une nouvelle hausse du taux de la contribution au régime spécial de retraite, qui devrait cependant être compensée. Par ailleurs, des charges qui n'étaient pas nécessairement anticipées ont été ajoutées du fait de l'inflation, avec diverses mesures salariales intervenues depuis le 1er juillet. A plus longue échéance, les employeurs seront amenés à participer substantiellement à la protection sociale complémentaire de leurs agents, comme le prévoit l'accord collectif national signé le 11 juillet 2023 entre la coordination des employeurs territoriaux et les organisations syndicales.

Malgré les critiques opposées –partie intégrante de tout débat démocratique– quant à leur efficacité ou leur équitabilité, ces efforts collectifs s'avèrent incontournables. Ils participent à la sauvegarde de notre modèle de société et à la défense de nos services publics, auxquels nous restons tous attachés.

Cette défense passe aussi par l'enjeu de l'attractivité, un sujet majeur pour nos collectivités et sur lequel votre Centre de Gestion entend se mobiliser. A la suite des réflexions portées sur ce thème lors de la conférence régionale pour l'emploi organisée au printemps et en cohérence avec des travaux parlementaires en cours, notre pôle de l'emploi public prépare un plan d'action spécifique d'accompagnement concernant plus particulièrement les secrétaires de mairie. Vous trouverez dans les pages qui suivent quelques précisions sur cette action, ainsi que les coordonnées mises à jour de vos interlocuteurs de ce pôle, qui a été réorganisé.

Je vous invite également à prendre connaissance de l'actualité de l'ensemble de nos services dans ce neuvième numéro de L'ACTU, et vous souhaite une agréable lecture.

Benoit de Kilmaine, Directeur Général du CDG37.

SOMMAIRE

p.2 Pôle de l'Emploi Public
- Retour sur le Concours de Professeur d'Enseignement Artistique 2023
- Un plan d'actions spécifique « Secrétaire de mairie » au CDG37
- Fin de la 4e session de formation d'adjoint administratif polyvalent

p.3 Pôle Juridique & Statutaire
- La campagne du RSU 2022 continue
- Retour sur la Table Ronde RH du mois de mai relative au régime indemnitaire
- La gestion de vos droits syndicaux

Pôle Santé au Travail
- Renouvellement du contrat groupe d'assurance statutaire : c'est parti !
- MNT/ Centre de Gestion d'Indre-et-Loire : un partenariat renouvelé

p.4
- Absentéisme : le Pôle Santé vous propose un accompagnement clefs en main

Pôle Administration
- Evolution de la présentation du bulletin de paie

Agenda

PÔLE EMPLOI PUBLIC

VOS INTERLOCUTEURS

SERVICE CONCOURS ET EXAMENS PROFESSIONNELS

Laurence MARQUET et Sandrine DAVID
02.47.60.85.10
concours@cdg37.fr

SERVICE EMPLOI PUBLIC ET MISSIONS TEMPORAIRES

Bourse de l'emploi
Julien MARTINI et Chloé PATRY
emploi@cdg37.fr

Assistance au recrutement
Julien MARTINI
02.47.60.85.19
recrutement@cdg37.fr

Intérim territorial
Chloé PATRY
02.47.60.85.18
interim@cdg37.fr

SERVICE VALORISATION DE L'EMPLOI PUBLIC ET PROSPECTIVES

Conseil en mobilité et parcours professionnels
mobilite@cdg37.fr

Promotion de l'emploi public
GPEEC
laurence.miralles@cdg37.fr

RETOUR SUR LE CONCOURS DE PROFESSEUR D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE 2023

Le Centre de Gestion a organisé entre le 30 janvier et le 24 avril 2023 le concours national de Professeur d'enseignement artistique spécialité Musique, dans une discipline peu commune : la **Musique Ancienne**. Plusieurs instruments anciens comme le clavecin, la flûte à bec, la viole de gambe et le hautbois baroque étaient représentés.

Plus de 80 candidats ont ainsi partagé leur art avec les membres du jury qui ont pu apprécier le très bon niveau de cette session. A l'issue des épreuves, 30 candidats ont été déclarés lauréats.

Le CDG37 remercie les membres du jury, le Conservatoire à Rayonnement Régional Francis Poulenc de Tours pour la mise à disposition de ses équipements ainsi que les accompagnateurs et les élèves du 3ème cycle qui ont bien voulu se prêter à l'exercice de l'épreuve pratique.

UN PLAN D'ACTIONS SPÉCIFIQUE « SECRÉTAIRE DE MAIRIE » AU CDG37

Bientôt de nouvelles missions confiées aux Centres de gestion

Le projet de loi adopté par le Sénat le 14 juin dernier prévoit que les CDG créent et animent un réseau départemental des secrétaires généraux de mairie. Les CDG devront mettre en place un dispositif d'accueil pour les entrants sur le poste, une plateforme d'échange et des ateliers thématiques. Ceci fait partie des actions déjà engagées par le CDG37 dans le cadre de ses réflexions en faveur de l'attractivité de ce métier.

Mise en œuvre d'une action de formation au métier de secrétaire Général de Mairie

Suite à notre enquête réalisée auprès des 222 communes du département de moins de 2000 habitants, le CDG37 organise, en partenariat avec le CNFPT et Pôle Emploi, la 1ère session de formation professionnalisante de « Secrétaire Général(e) de Mairie » par alternance ouverte aux demandeurs d'emploi. Cette formation débutera fin décembre 2023 et se déroulera à Loches jusqu'à début avril 2024.

Le CDG37 invite toutes les collectivités qui souhaitent accueillir nos stagiaires ou recruter des candidats à se manifester auprès du Pôle de l'Emploi Public au plus vite.

Accompagnement à la prise de poste des agents débutants nouvellement recrutés

Dans le cadre de ses missions facultatives, le CDG37 met à disposition des collectivités qui en font la demande un agent expérimenté afin d'accompagner les secrétaires de mairie qui arrivent sur leur poste ou qui se voient attribuer de nouvelles missions. Un accompagnement personnalisé, adapté à vos besoins, peut être mis en place selon les besoins et les problématiques de la collectivité. N'hésitez pas à nous contacter !

FIN DE LA 4e SESSION DE FORMATION D'ADJOINT ADMINISTRATIF POLYVALENT

Pour la quatrième fois, le Centre de gestion de la fonction publique territoriale d'Indre-et-Loire s'est associé avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) et l'Association pour la Rééducation Rrofessionnelle et Sociale (ARPS) afin de proposer une formation de technicien(ne) polyvalent(e) en administration et comptabilité des collectivités destinée à des demandeurs d'emploi reconnus en situation de handicap. Cette opération a été menée dans le cadre d'une convention conclue avec le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) et avec le concours financier de la Région Centre - Val de Loire.

L'action de formation s'est déroulée à temps plein entre novembre 2022 et fin février 2023. Les douze stagiaires, âgés de 18 ans et plus et inscrits à Pôle Emploi ou bénéficiant d'un suivi de Cap Emploi, ont été sélectionnés au vu de leur motivation et de leurs qualifications (niveau 3 ou plus). Durant près de quatre mois, ils et elles ont suivi, y compris au Centre de Gestion, seize modules généralistes et thématiques. Les apports théoriques et pratiques, ont dépassé les 300 heures. Ils ont été complétés par deux périodes d'immersion en milieu professionnel pour une durée totale avoisinant les 150 heures.

Arrivés au terme d'un parcours aussi instructif qu'intensif, ces douze stagiaires se sont vu remettre le lundi 3 avril, dans les locaux de l'ARPS-Formation de Saint-Cyr-sur-Loire, une « attestation de compétences » sur chaque module réalisé.

Ce document permet aux recruteurs de s'assurer que, sous réserve de prévoir les aménagements de poste pouvant être requis en fonction du handicap, ces lauréats sont aptes à s'adapter aux différents emplois d'adjoint administratif polyvalent.

Au regard des précédentes promotions, la plupart réussissent à s'insérer dans la fonction publique territoriale, y compris parfois sur des postes à responsabilités, et quelques-uns s'orientent vers le secteur marchand.

PÔLE JURIDIQUE & STATUTAIRE

VOS INTERLOCUTEURS

CARRIÈRE

Sylvie MARTIN
02 47 60 85 21

Nathalie BAUDELIN
02 47 60 85 24

Céline CHATELET
02 47 60 85 20
carriere@cdg37.fr

CONSEILS STATUTAIRES ET JURIDIQUES

Aurélien BLANCHARD
02 47 60 85 07
statut@cdg37.fr

DROITS SYNDICAUX

Audrey ZASSO
02 47 60 85 73
audrey.zasso@cdg37.fr

LA CAMPAGNE DU RSU 2022 CONTINUE

La campagne du Rapport Social Unique 2022 (RSU), **s'achèvera le 31 octobre 2023.**

Ce document sert de **base de travail au Comité Social Territorial** (CST). Il est également un outil de gestion et de pilotage des ressources humaines, et permet notamment l'élaboration des Lignes Directrices de Gestion (LDG).

Pour vous aider dans la saisie sur **l'application données sociales** :

- Un **guide utilisateur** complet
- Une **foire aux questions**
- Un **guide simplifié** appelé « l'Essentiel »

accessibles via le lien :
https://www.donnees-sociales.fr/mode-demploi-2/

- Une assistance mail : carriere@cdg37.fr

Les navigateurs Google Chrome et Mozilla Firefox sont à privilégier pour une connexion à l'application.

RETOUR SUR LA TABLE RONDE RH DU MOIS DE MAI RELATIVE AU RÉGIME INDEMNITAIRE

Sur les 5 sessions organisées à Cléré-les-Pins, Loches, Panzoult, Nazelles-Négron et à Tours dans nos locaux, 110 personnes ont été accueillies (dont 5 élus) pour échanger sur le thème du régime indemnitaire, mais aussi sur l'actuelle réforme des retraites.

Comme ce fut le cas l'année passée afin d'échanger sur l'annualisation du temps de travail, le service juridique a pris la route pour aller à la rencontre des collectivités et organiser des tables rondes aux 4 coins du département de la mi-mai à la mi-juin.

Ce format délocalisé étant apprécié, tout laisse à penser qu'une nouvelle édition sera organisée au printemps 2024.

LA GESTION DE VOS DROITS SYNDICAUX

Les organisations syndicales représentatives disposent d'un contingent d'heures qui leur permet de décharger leurs représentants d'activité afin qu'ils puissent exercer leur activité syndicale pendant les heures de travail.

A ce titre, le Centre de gestion rembourse sur demande des collectivités et établissements publics obligatoirement affiliés concernés les charges salariales de toute nature, afférentes à ces décharges d'activité de service (DAS) et ces autorisations spéciales d'absence (ASA).

Le Centre de Gestion assure également un rôle de conseil auprès des collectivités et établissements publics du département sur les questions de droit syndical.

PÔLE SANTÉ AU TRAVAIL

VOS INTERLOCUTEURS

ASSURANCE

Ludovic LEON
02 47 60 85 25
assurance@cdg37.fr

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE STATUTAIRE : C'EST PARTI !

Depuis 2005, en tant que tiers de confiance, le Centre de Gestion d'Indre-et-Loire vous propose, par le biais de contrats groupes d'assurance statutaire, de couvrir vos agents relevant de la CNRACL ainsi que l'IRCANTEC.

Le contrat actuel arrivera à terme le 31 décembre 2024.

Dans le cadre de sa remise en concurrence qui aura prochainement lieu, nous vous invitons àprendre une délibération de principe pour nous confier le soin de conclure, pour votre compte, un nouveau contrat groupe d'assurance statutaire, sans aucune obligation d'y adhérer.

Plus vous serez nombreux à nous mandater, meilleures seront les conditions tarifaires et de services obtenues par notre établissement à l'issue de la procédure de mise en concurrence.

Vous avez jusqu'au 30 novembre 2023 pour nous faire parvenir votre délibération et un état déclaratif des risques à couvrir *(ces documents sont téléchargeables sur le site **www.cdg37.fr**, menu « Santé au travail » rubrique Assurances statutaires).*

MNT/ CENTRE DE GESTION D'INDRE-ET-LOIRE : UN PARTENARIAT RENOUVELÉ

Jean-Gérard PAUMIER et Claude BEILLEVAIRE, président de la MNT 37

Le 16 février dernier, le Centre de Gestion d'Indre-et-Loire et la MNT ont officialisé la poursuite de leur collaboration de longue date en signant une nouvelle convention partenariale portant sur la prévention et l'accompagnement social, au bénéfice des collectivités locales et établissements publics du département.

ACCOMPAGNEMENT ABSENTÉISME

Audrey RICHARD
02 47 60 85 05
conseilorganisation@cdg37.fr

ABSENTÉISME : LE PÔLE SANTÉ VOUS PROPOSE UN ACCOMPAGNEMENT CLEFS EN MAIN

Régulièrement mis en lumière, l'absentéisme au travail est un phénomène complexe aux effets multiples : augmentation des coûts de l'assurance – voire risque de résiliation – désorganisation et augmentation de la charge de travail, altération de la qualité de service, etc.

L'ensemble de ces impacts sont généralement identifiés et pèsent sur la gestion des collectivités locales. Mais, dans un contexte de raréfaction des ressources et face à la multiplicité des facteurs en jeu, difficile de savoir par où commencer pour enrayer cette mécanique…

Aussi, l'équipe pluridisciplinaire du Pôle Santé vous propose un accompagnement sur-mesure.

Pour bénéficier de l'accompagnement sur-mesure, c'est très simple, il suffit de vous inscrire en scannant le QR Code ou en prenant contact auprès du service Conseils en organisation.

PÔLE ADMINISTRATION GÉNÉRALE

EVOLUTION DE LA PRÉSENTATION DU BULLETIN DE PAIE

Depuis le **1er juillet 2023** et en application d'un arrêté du 31 janvier 2023, les bulletins de paie doivent faire apparaître une nouvelle rubrique, dénommée « montant net social ». Cette dernière correspond au montant des revenus pris en compte pour le calcul de certaines prestations sociales. Elle permettra aux agents d'identifier facilement les ressources à déclarer pour bénéficier de leurs droits. Cette mention sur le bulletin devrait simplifier les démarches des allocataires qui n'auront plus à calculer le revenu « net » à déclarer aux organismes sociaux et réduira aussi les risques d'erreur dans les déclarations de ressources.

Le « montant net social » est calculé en tenant compte de l'ensemble des revenus versés (salaires, primes, rémunération des heures supplémentaires, avantages en nature,) et des cotisations et contributions à déduire.

À partir de 2024, les employeurs devront en plus déclarer aux organismes sociaux le « montant net social » de leurs agents, comme ils le font déjà pour le « montant net imposable ».

Plus d'informations sur notre service des paies externalisées :
http://www.cdg37.fr/node/545
paie@cdg37.fr

AGENDA

Pôle de l'Emploi Public

Concours et examens à venir :

- Concours d'auxiliaires de soins territoriaux (spécialités aide médico-psychologique et assistant dentaire) principal 2ème classe et d'aides-soignants territoriaux de classe normale : les épreuves se dérouleront à partir du 9 octobre et du 20 novembre 2023. Inscriptions closes.
- Concours d'Adjoint Technique territorial principal de 2ème classe spécialité Environnement Hygiène. Début des épreuves le 18 janvier 2024. Inscriptions closes.
- Concours d'Adjoint Technique territorial principal de 2ème classe spécialité Environnement Hygiène. Début des épreuves le 18 janvier 2024. Inscriptions closes.
- Concours de Gardien Brigadier de Police Municipale. Début des épreuves le 14 mai 2024. Inscriptions entre le 3 octobre et le 8 novembre 2023.

Congrès des Maires :

Le CDG37 sera présent le 29 novembre 2023 au Palais des Congrès Vinci.
N'hésitez pas à venir rencontrer nos spécialistes des ressources humaines.

Pôle Santé au travail

- **30 novembre 2023 :** Date limite de retour au CDG de la délibération de mandat et de l'état déclaratif des risques à couvrir

Pôle Juridique & Statutaire

CAP/CCP et CST deuxième semestre 2023

Pensez à transmettre vos dossiers :

- Avant le 1er septembre 2023 pour la séance du 5 octobre 2023
- Avant le 3 novembre 2023 pour la séance du 12 décembre 2023

Ateliers PEP'S

A vos calendriers : jeudi 14 septembre 2023, lundi 23 octobre 2023, mardi 14 novembre 2023 et lundi 27 novembre 2023 (sur inscription DOODLE)

Table Ronde RH

Mardi 3 octobre 2023 de 10h à 12h (inscription sur invitation au CDG ou en visio) : la disponibilité.

Fonction Publique Territoriale
CDG37 Centre de Gestion d'Indre-et-Loire

CDG37
25 rue du Rempart
CS 14135
37041 TOURS Cedex 1
Tél : 02 47 60 85 00

cdg37.fr

Directeur de publication : Jean-Gérard PAUMIER | **Rédacteur en chef :** Benoit de KILMAINE | **Comité de rédaction :** Isabelle MONTAUT, Jean-Yves ROBICHON, Dorothée DANCZURA, Laurence MIRALLES, Laurent BEUZIT | **Conception, réalisation et impression :** LAGENCEGRAPHIQUE | **Crédits photos :** CDG37, Lagencegraphique
Tirage : 400 exemplaires | **Magazine gratuit** | **Imprimé sur papier recyclé**